

me, c'est en réalité ouvrir la voie à de nouveaux fascismes.

SOLIDARITE AVEC LES MOBILISES!.-Il faut aider les mobilisés dans leur lutte contre les brimades, pour l'élection des officiers, l'institution de conseils de discipline élus par les soldats. Avec eux, il faut exiger l'attribution à tous les mobilisés d'une solde égale au salaire d'un ouvrier, une allocation suffisante aux familles, la formation d'officiers venus des rangs des travailleurs, choisis par les syndicats, et pour le contrôle syndical sur les écoles militaires, pour les droits politiques du soldat: droit de vote, droit de lire la presse de son choix.

Les soldats, groupés dans leurs Comités, coude à coude avec les Comités d'ouvriers et des paysans, sauront mener le vrai combat pour le Pain, la Paix, la Liberté.

Voici l'article publié sur les nationalisations, sous le titre: IL NE FAUT PAS CONFONDRE:

Pour les jeunes travailleurs la mobilisation, pour les capitalistes les dividendes, c'est une loi inviolable du régime capitaliste.

Le gouvernement devait confisquer les bénéfices faits sous l'occupation, et M. de Menthon avait promis des mesures révolutionnaires. Que fait-on? Rien ou presque. D'ailleurs il ne s'agit pas seulement de confisquer les bénéfices faits sous l'occupation, mais bien tous les bénéfices faits par tous ceux qui, avant, pendant et après l'occupation, s'engraissent pendant que les autres crévent sur les champs de bataille.

Au demeurant, nous voudrions bien savoir combien d'entreprises n'ont pas travaillé pour la Todt ou la Wehrmacht. Il suffirait d'ouvrir les livres de la Reichkreditkasse, comme Plevin menaçait de le faire, pour activer les souscriptions à l'emprunt.

Avec le sabotage, par le patronat, de la reprise économique, on re-parle de nationalisation. Le gouvernement a jeté en pâture Renault et les Houillères du Nord. Mais il ne faudrait pas confondre: il y a nationalisation et nationalisation.

L'expérience nous a amplement démontré ce que MM. les bourgeois et leurs agents du gouvernement entendaient par nationalisations. Elle consiste à nationaliser les pertes. L'exemple le plus connu est celui de la S.N.C.F. où l'on assiste au paradoxe suivant: une entreprise déficitaire que l'Etat renfloue et qui se permet de distribuer des dividendes. Un autre exemple non moins connu, et non moins scandaleux, est celui du trust Havas: alors que Havas-publicité, largement bénéficiaire, restait entreprise privée, Havas-informations, très déficitaire, était pris en charge par l'Etat.

Ce que veulent les travailleurs, ce n'est pas la nationalisation des pertes de ces messieurs les capitalistes, c'est l'expropriation effective des trusts et la mise de leurs biens au service de la nation.

Il ne s'agit là que d'une oeuvre de justice: reprendre aux exploités ce qu'ils ont accumulé par l'exploitation des travailleurs. Et l'on parle d'indemnité et de rachat! Ainsi, dans le cas des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, les actionnaires continuent à être rénumérés, et ce, sur la base des résultats enregistrés en 1938. "L'Humanité" s'indigne et demande si l'on indemniserait les collaborateurs. G. Cogniot écrit que l'on ne doit "dédommager que les actionnaires honnêtes", qu'elle est cette nouvelle discrimination? Pour nous, nous ne distinguons que le gros actionnaire qui est d'ailleurs le seul maître effectif des entreprises, et, parmi ceux-là, il n'y a pas "d'actionnaires honnêtes", mais de requins de la finance et de l'industrie